



FONDS DE COMMERCE A CEDER SUITE A LIQUIDATION JUDICIAIRE



PROCEDURE :

LJ : SASU ROYAL BEAUTY

JUGEMENT DE LJ : 09 Septembre 2025

MANDATAIRE JUDICIAIRE : SELARL GM

CONTACT : Téléphone : 04.92.28.03.94 - Courriel : etude@mj-gm.fr

Vente au visa de l'article L.644-2 du Code de commerce -Liquidation judiciaire simplifiée)

FONDS DE COMMERCE : Coiffure, Esthétique, Onglerie

ADRESSE : 2 B Place Commandant Maria 06400 CANNES

CHIFFRE D'AFFAIRES DU DERNIER EXERCICE (2023 & 2024) : 79.329,00 €

ORIGINE DE PROPRIÉTÉ : Acquisition 50.000,00 € du fonds artisanal par acte en date du 12/11/2021

DELAI POUR FAIRE OFFRE JUSQU'AU : Jusqu'au Vendredi 12 Décembre 2025 à 12 h 00

PRIX MINIMUM SOUHAITE : 30.000,00 €

BAIL :

DUREE : Jusqu'au 31/10/2030

LOYER CONTRACTUEL : 13.560,00 € HT et Hors charges/an payable par trimestre d'avance en 4 versements

LOYER ACTUEL : 3.914,20 € HT/Trimestre + 350,00 € de Provisions/Charges/Trimestre
outre la taxe foncière (de l'ordre de 600,00 €)

DESTINATION DES LOCAUX : Tous commerces

DEPOT DE GARANTIE : 3 termes de loyers

SUPERFICIE : un local au rez-de-chaussée (mezzanine, arrière-boutique, coin cuisine, sanitaires) d'une surface
Loi Carrez de 55,08 m²

CONDITIONS POUR FAIRE OFFRE :

DELAI : Jusqu'au Vendredi 12 Décembre 2025 à 12 h 00 en l'étude de MOUGINS

PRIX MINIMUM : 30.000,00 €

PIECES A TRANSMETTRE :

- Attestation bancaire de financement de l'acquisition envisagée,
- Versement (chèque remis à l'encaissement, chèque de banque ou virement) de 10% du prix, conservé par la liquidation judiciaire en cas de défaillance de la part de l'acquéreur une fois la vente parfaite.
- Copie de la pièce d'identité de la personne physique acquéreuse ou des dirigeants de la personne morale acquéreuse,
- Extrait d'immatriculation et statuts de la personne morale acquéreuse,
- Attestation d'absence de lien de parenté ou d'alliance avec les dirigeants et associés de la SASU ROYAL BEAUTY

L'ensemble des frais, honoraires et droits relatifs aux actes et formalités de cession est à la charge de l'acquéreur retenu.